



Le bulletin de Gauriaguet

LE MOT DU MAIRE

L'année 2019 a commencé par la présentation des vœux du conseil municipal le vendredi 11 janvier. Cette cérémonie s'est déroulée, comme l'a signalé la presse, devant une salle comble. Après l'accueil introduit par Séverine Merlin-Conchin, conseillère municipale chargée de l'éducation, Serge Jeannet, 1^{er} Adjoint, a évoqué les projets et réalisations du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dont il est le délégué.

Ensuite je suis intervenu pour présenter les chiffres actualisés de la commune et les investissements à venir.

Un projet d'envergure

C'est le projet de la zone d'activité qui était attendu et avait aiguisé la curiosité à juste titre de nos concitoyens. Le groupe national PITCH PROMOTION, représenté par son directeur Régional M. DEFAY et son concepteur parisien M. PAPILLON, a détaillé les futurs travaux avec une avenue centrale au cœur de la zone qui n'aura aucun impact sur la circulation rue du Pin Franc. La phase administrative va être très longue, en particulier environnementale et archéologique en occasionnant une fouille importante par tranchée. Une enquête publique aura lieu à l'automne. Nous prévoyons une réunion publique afin d'informer au mieux la population. Comme je l'ai déjà indiqué, les avantages sont multiples : création d'emplois et retombées financières ainsi que l'investissement dans un commerce de proximité et la maison médicale qui est repris par le Groupe PITCH.

En effet, celui-ci est amené à faire des concessions au monde agricole pour compenser la perte de terrain cultivable. C'est une somme de 400 000 € qui sera redistribuée, 200 000€ destinés à la recherche viticole sur l'ITV de Blanquefort et 200 000€ pour un magasin de producteur sur la commune qui sera jouté avec un commerce alimentaire pour une question de rentabilité. Le magasin sera construit avec la maison médicale dont le groupe PITCH a accepté de faire l'investissement de plus de 500 000 €. Le permis de construire doit être déposé prochainement mais les travaux ne commenceront que lorsque toutes les autorisations pour la zone activités seront acquises, ce qui va retarder de quelques mois cet équipement que tout le monde attend.

Juin 2019 Numéro 94

	Page
<i>Le mot du Maire</i>	1-3-4
<i>Services communaux</i>	2
<i>Coup de chapeau à</i>	4
<i>Réhabilitation cimetièrre</i>	5
<i>Nouveautés à Gauriaguet</i>	6
<i>Les échos du Conseil</i>	7
<i>Informations</i>	8
<i>Apeig</i>	9-10
<i>L'Ecole</i>	11
<i>Acca Diane de Gauriaguet</i>	12
<i>Les Toqués</i>	
<i>Le Comité d'Animation</i>	13
<i>Football club</i>	
<i>Œuvres sociales</i>	14
<i>Les Joyeux Lurons</i>	15-16
<i>Pétanque</i>	17
<i>Judo Club</i>	
<i>Tennis</i>	18
<i>Etat civil</i>	19
<i>Kermesse/repas communal</i>	20

SERVICES COMMUNAUX

⇒ Location des salles

PERIODE	NATURE	SALLE POLYVALENTE		PETITE SALLE		SP + PS WEEK-END
		1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS	
DU 01/05 AU 30/09	COMMUNE	115 €	230 €	100 €	200 €	400 €
	HORS COMMUNE	315 €	615 €	200 €	400 €	800 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
DU 01/10 AU 30/04	COMMUNE	135 €	270 €	120 €	240 €	480 €
	HORS COMMUNE	335 €	655 €	220 €	440 €	840 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
CAUTION MATERIEL		1 500 €		2 000 €		2 000 €
CAUTION MENAGE				200 €		350 €

(⇒ Prêt du moule pour tête de sécurité

Le week-end et les jours fériés seulement (les employés communaux l'utilisant régulièrement) contre un chèque de caution de 300 € (chèque restitué au retour du moule).

Barres têtes de sécurité : 50 € les 8

- **Pose gratuite de buses** d'accès à parcelle.
Tout le matériel nécessaire (buses, calcaire...) doit être fourni par le particulier.
- **Location de tables et bancs neufs** : 2 € pour 1 table et 2 bancs
Caution : 100€ par tranche de 5 tables
- **Photocopies** 0,20 € le A4, au secrétariat de mairie.
Nous pouvons également vous dépanner pour l'**envoi de fax**.
- **Concessions Cimetière**
 - concession 155 € - demi concession (4m²) 100 € pour 30 ans
et columbarium 900 € pour 30 ans



Attention modifications pour le ramassage des poubelles :
Le lundi pour les poubelles vertes (déchets ménagers)
et un vendredi sur deux pour les poubelles jaunes (papier, cartons).
Le ramassage est assuré les jours fériés sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

RAPPEL : il existe un bac pour le verre sur le parking de la salle polyvalente.

CANTINE—GARDERIE

Mise en place de la facturation par la Trésorerie pour les services extra scolaires avec paiement directement à la Perception. Pour les permanents et semi permanents : merci de prévenir la cantine au 05 57 67 74 75 pour toute absence avant 9h, sinon le repas sera facturé.

Nouveaux tarifs au 2 septembre 2019

Cantine : 2,65 €

Garderie entre 1,55 € et 1,65 € selon le quotient familial

repas adulte : 4,00 €

LE MOT DU MAIRE (suite)

Le budget et investissements à venir

La décision la plus importante de l'année est le vote du budget qui prévoit les investissements à réaliser. C'est un moment difficile car il faut faire des choix compte tenu de nos ressources qui sont modestes.

Le projet d'aménagement de bourg de Gueynard entre les deux ronds-points est toujours à l'étude, mais reporté compte-tenu de son coût qui est conséquent, il nécessite au moins deux tranches de travaux. Le fait d'avoir deux parties agglomérées (la gare, les services techniques et une majorité de notre parc immobilier à Gueynard, l'école, la mairie, la salle polyvalente et les équipements sportifs couverts au Bourg), nous amène à jongler dans les projets. Après la réhabilitation de la gare et la jonction avec espace partagé de Gueynard au Groupe Scolaire, nous nous devons de finir la mise en sécurité du Bourg avec l'aménagement d'un carrefour plateau, d'un parking et une liaison douce rue de l'Eglise qui sera créée côté pair de la rue. Une fois ces travaux réalisés, nous pourrons nous concentrer sur ceux de Gueynard où il passe un nombre important de véhicules extérieurs avec la présence de l'Ange Bleu et qui est une vitrine de la commune.

Les autres investissements concernent l'école avec l'achat d'ordinateurs portables pour 10 000 € ainsi que les travaux de sécurité dont la mise en place d'un radar pédagogique qui n'inscrit pas la vitesse mais envoie des flashes lorsque la vitesse est excessive devant l'école en venant de la RN 10.

Une nouvelle acquisition concerne une cureuse de fossé. Cette nouvelle machine doit nous permettre d'entretenir les fossés chaque année en ce qui concerne le fil d'eau. La terre est éjectée sur l'extérieur en zone agricole et sur l'accotement par cordon dans la zone urbanisée. Le passage du compacteur sera alors nécessaire pour tasser le sol. La première année sera certainement plus difficile car la cureuse aura besoin d'une bonne prise en main par le personnel du service technique et nous vous demandons de faire preuve d'indulgence à leur égard si une projection de terre arrive sur les clôtures. Néanmoins, nous devrions avoir d'excellents résultats avec cette pratique dans un proche avenir.

Vie de la commune

Concernant les nuisances de la LGV nous avons avec 5 mois de retard le rapport des experts qui exonère de toutes fautes LISEA car la réglementation actuelle est respectée. Par contre, ils reconnaissent des pics de bruit anormaux pour les riverains ce qui va amener l'Etat à engager des travaux. Nous ne savons pas encore où ils seront programmés mais le plus urgent pour la commune est de surhausser et allonger le merlon de la Grosse Pierre dont les experts avaient constaté l'insuffisance de protection.

Nous sommes contraints depuis la réforme funéraire à nous intéresser de plus près au cimetière communal. Devant la complexité des démarches administratives nous avons missionné un groupe spécialisé qui vient de rendre son rapport sur la 1^{ère} phase de sa mission concernant la mise à plat et la recherche d'archives concernant les titres de propriété, la 2^{ème} phase va s'attaquer à la reprise des parcelles et caveaux abandonnés. Ne soyez pas étonnés si vous voyez fleurir des petits panonceaux qui sont le signe de non-entretien du caveau ou du terrain, qui sont destinés, à terme, à revenir dans le domaine communal pour être redistribués.

Nous sommes en attente des derniers effectifs concernant l'école et une création de classe supplémentaire, le 8^{ème} peut être décidée pour la rentrée. Celle-ci est souhaitable compte tenu du nombre d'élèves important dans chaque classe et des prévisions d'effectifs qui sont autour de 200 élèves. Cette décision interviendra en juin voire en septembre. Afin de favoriser un maximum cette ouverture de classe le conseil municipal a décidé d'anticiper et d'acquérir un nouveau modulaire afin que la rentrée de septembre se déroule dans les meilleures conditions.

LE MOT DU MAIRE (suite)

L'assainissement va être enfin réalisé cette année au lotissement Les Vignes de Carbon et sur la partie Nord de la rue de la Grosse Pierre où une petite station de relevage sera installée. Le traitement des eaux de pluie sera également traité pendant ce chantier. C'est la fin d'un long cauchemar pour les habitants du lotissement. Une fois ces travaux terminés nous étudierons l'installation de ralentisseurs sur la rue de la Grosse Pierre à la demande des riverains.

Rendez-vous le 29 juin 2019 pour la kermesse de l'école et le repas communal.
A 18h00 je ferai visiter l'école à ceux qui le souhaitent.

COUP DE CHAPEAU à : Joan JACQUART

Le rink hockey est un sport collectif qui s'exerce sur une piste à revêtement lisse. Les joueurs sont équipés d'une crosse, de protections et d'une balle. L'équipe est composée de 5 dont le goal, plus des remplaçants.

Je m'appelle Joan Jacquart, j'ai 11 ans. Je pratique ce sport depuis l'âge de 3 ans. Mon poste est celui de gardien.
Je fais partie du club de Coutras, créé en 1936, à la patinoire Milou Ducourtioux.

Cette année, j'ai 2 équipes : U12 et U14 avec lesquelles je viens d'être médaillé 2 fois CHAMPION D'AQUITAINE

Ouvert à tous, venez essayer !!!!!



AVIS MUNICIPAL

MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE COMMUNAL

PROCEDURE DE REPRISE DES SEPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU RÉGIME DU TERRAIN COMMUN

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal.

Les sépultures dont la liste est consultable en Mairie sur le panneau d'affichage, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun :

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance :

- Soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie :
8h30/12h00 & 13h30/18h00 lundi-mardi-jeudi et Fermée le mardi matin
8h30/12h00 & 13h30/17h00 vendredi
8h30/12h00 mercredi
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :
- MAIRIE DE GAURIAGUET - 6 rue de la mairie
- Ou un courriel à l'adresse suivante :
Mairie.de.gauriguat@wanadoo.fr

Avant le : .avant le 30/11/2020

Muni, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

En vous remerciant par avance de votre collaboration active.

Le 18 juin 2019
LE MAIRE,



Alain MONTANGON

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché au cimetière et en mairie
Du 18/06/2019, au 30/11/2020.

Formule G3 à 3070 - Département « Cimetières de France » - Service Juridique - Document confidentiel non communicable sans l'accord écrit et préalable de Groupe



GRUPE
ELABOR

COMMUNIQUE



GRUPE
ELABOR

OPERATION DE MISE EN CONFORMITE DU CIMETIERE COMMUNAL

PROCEDURE DE REGULARISATION AVANT REPRISE DES SEPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU REGIME DU TERRAIN COMMUN

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est forte ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s).

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent en tant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

A ce titre, les familles disposent jusqu'au 30/11/2020. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

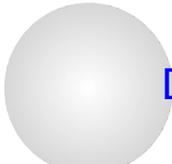
Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2019-2020, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

LE 18 juin 2019,
Le Maire



Alain MONTANGON



DES NOUVEAUTES A GAURIAGUET !

IMPORTANT

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

L'ENQUETE SE DEROULERA DU 16/01/2020 AU 15/02/2020

Ce déroulement est très important pour la commune.

De sa qualité dépendent le calcul de la population légale mise à jour chaque année fin décembre ainsi que les résultats statistiques.

Le Maire doit désigner 3 agents recenseurs majeurs rémunérés qui assureront la collecte du recensement auprès des habitants (chômeurs, retraités, actifs....)

Les personnes intéressées doivent impérativement se présenter auprès du secrétariat de la Mairie avant le 30 juin 2019.

GAURIAGUET n'aura plus de secrets pour vous ! :

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.gauriaguet.fr

Vous y retrouverez toutes les informations administratives, la vie de votre commune, les associations, la presse...

Les associations domiciliées à Gauriaguet y ont une page, tout comme les artisans, commerçants, assistantes maternelles, gîtes...

Merci de vous mettre en contact avec Nathalie Rodriguez 06 18 37 12 74 afin de créer votre annonce ou la mettre à jour. Prestation gratuite.

FACEBOOK LA VIE A GAURIAGUET

Une habitante de Gauriaguet, sous son profil personnel, a créé une page facebook La vie à Gauriaguet.

Vous y retrouverez toutes les annonces de manifestations sur la commune. Vous pouvez aussi y déposer vos alertes (animaux perdus, vols...)

A ce jour, 193 abonnés

Alors LIKEZ, COMMENTEZ ET PARTAGEZ !!

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION COMMUNAL

Il est situé sur le parking de la salle polyvalente et vous annonce :

les manifestations sur la commune,

les informations de la mairie,

la date, l'heure, l'éphéméride, la météo



LES ECHOS du conseil municipal :

De Décembre à Juin 2018

Conseil du 17 janvier 2019 :

- Une ouverture de crédits d'investissement est approuvée afin de répondre aux besoins suivants : logiciel cimetièrre, logiciel mairie, voirie, réseaux, urbanisme et bâtiments publics
- Dans le cadre de la création de la zone d'activités, il est nécessaire de déclasser la voie communale N° 3 et le chemin rural N°15 des Grandes plasses
Etant donné l'avis favorable du Monsieur le Commissaire enquêteur, le conseil municipal délibère favorablement.
- Afin de remplacer un personnel sortant, il est décidé de procéder au recrutement d'un contrat PEC à compter du 1^{er} février 2019
- Pour le réaménagement de la rue de l'Eglise situé en plein bourg et pour des raisons de sécurité, seront créés un carrefour plateau, une liaison douce et un stationnement de 7 places
Une subvention DETR est demandée (dotation d'équipements des territoires ruraux)
- Un financement est aussi demandé au FDAEC (fonds départemental d'aide à l'équipement des communes).
- Dans le cadre de l'accroissement des effectifs scolaires, un achat de mobilier est voté.

Conseil du 21 mars 2019 :

- Vote du taux des taxes :
 - Taxe d'habitation : 9%
 - Taxe foncière bâti : 14 %
 - Taxe foncière non bâti : 42 %

Conseil du 13 mai 2019 :

- Vote pour l'achat d'un modulaire en prévision de l'obtention d'une 8^e classe à la rentrée
- La taxe d'aménagement de 2 % sur la zone 1AUY (autour de l'école et zone d'activités) est abrogée afin de favoriser l'installation de commerces.
- Changement de 14 ordinateurs pour l'école
- Recrutement d'un CDD de 6 mois en remplacement d'un congé parental



INFORMATIONS

Déchetterie

Avec la carte qui vous a été remise avec les bacs jaunes, vous avez accès à toutes les déchetteries du SMICVAL.

Les plus proches sont St Gervais, St Mariens et Vérac

Ouvert du lundi au samedi

en été : 9 h - 13 h / 14 h - 18 h

en hiver : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h

Civisme

Travaux bruyants de bricolage et jardinage

Ils sont autorisés :

Jours ouvrables 08h30-12h30 / 14h30-19h30

Samedis : 09h00-12h00 / 15h00-19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Poubelles

Il est constaté que certains containers à déchets ne sont plus rentrés après le passage des rippeurs et restent toute la semaine sur l'espace public ou la piste cyclable.

Par souci d'hygiène et de sécurité, il vous est demandé de rentrer vos poubelles après chaque ramassage.

Incinération déchets verts

Avant toute incinération de déchets verts, il est obligatoire d'en demander l'autorisation à la Mairie via un document disponible sur le site www.gauriaguet.fr rubrique La Mairie/ Règles de civisme et Document

Demande d'autorisation de Brûlage des Déchets.

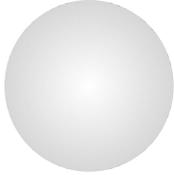
Cette demande doit être faite 24 H voire 48h avant la date prévue de brûlage.

Vandalisme et Dégradations

Ce semestre, beaucoup de faits délictueux sur Gauriaguet :

- feux de poubelle au stade
- dégradations des panneaux d'information au stade
- dérapages sur le terrain de pétanque
- scooters et motos sur les pelouses du foot ou du centre
- barrières et portail cassées au stade
- aire de jeux de Gueynard détériorés
- Livres brûlés dans les boîtes à lire
- Destruction des claustras du tennis
- Cabane du parc cassée et en partie brûlée
- Vols avec effraction et tentatives de vol rue de l'Eglise et rue de Gueynard...

SOYONS VIGILANTS !



L'année scolaire 2018/2019 arrive déjà à sa fin et il est temps de faire le point sur les actions que l'Apeig a proposées au cours de cette année scolaire

Septembre

Nous avons accueilli les parents autour d'un petit déjeuner le jour de la rentrée afin de bien commencer l'année scolaire.

Octobre

Cette année encore, les monstres et autres créatures ont envahi quelques rues du village lors du traditionnel Défilé d'Halloween. Ils ont pu collecter un grand nombre de bonbons et de friandises
Ensuite, l'après-midi s'est terminé par un petit concours de déguisements, d'un goûter et du partage du butin de bonbons ...

Nous tenons à remercier tous les participants : les riverains pour les confiseries, les volontaires pour l'encadrement, les parents et les enfants pour la participation au défilé et les pâtisseries / pâtisseries pour les gâteaux ...

Décembre : un temps fort pour notre association

L'Apeig a organisé plusieurs actions sur la thématique de Noël qui ont rencontré un vif succès et nous vous en remercions.

- ♣Vente de sapins : après avoir enregistré de nombreuses commandes, nous avons organisé la distribution des sapins ;
- ♣Confection de pain d'épices : nous avons confectionné et vendu plus de 150 pains d'épices. Nous avons également participé au Marché de Noël et vous proposez :
- ♣Vente de décoration de Noël (produits manufacturés et produits confectionnés par des Mamans bénévoles) ;
- ♣Distribution des commandes de sapins et de Pains d'épices.
- ♣Un concours « Mon Beau Sapin » qui a récompensé 3 familles.

Février : Un moment convivial

Nous nous sommes retrouvés le temps d'une Diner Dansant autour d'une bonne Tartiflette ...

Mars : Le printemps arrive

Nous avons proposé une soirée jeux et cinéma. *Les troubajoueurs* a posé sa malle de jeux à Gauriaguet le temps d'une soirée pour nous permettre de découvrir des jeux originaux et pour les cinéphiles, ils ont pu se détendre devant un film d'animation. Merci à tous les participants...

Mai : Et si on chantait

Nous avons organisé une soirée dansante avec une petite restauration le 18 mai dernier sous le thème Karaoqué.

Mai à Juin : La Préparation de la Kermesse

Maintenant nous nous préparons pour La Fameuse Kermesse du 29 juin prochain pour un temps de jeux de pêche à la ligne, pêche aux canards, tir à la poule, tombola, etc. ... On compte sur vous !

Grace à l'ensemble de ces actions, nous avons pu financer plus de 100 livres pour les bibliothèques des classes, la commande de livre du Père-Noël et une participation aux sorties pédagogiques. Et nous espérons faire plus encore...

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux manifestations : Les parents d'élèves qui ont aidé, ceux qui ont amené des lots, ceux qui ont confectionné des gâteaux... ainsi que les bénévoles de l'Apeig qui répondent toujours présents, motivés, disponibles et toujours de bonne humeur.

Toutes ces manifestations sont toujours une réussite car elles permettent de renforcer le lien entre les familles, les enfants, les habitants de Gauriaguet.

Et nous profitons pour rappeler que toutes les actions, toutes les ventes et manifestations réalisées, ... ont pour seul but de récolter des fonds pour apporter un plus dans la vie de nos enfants...

Si vous souhaitez participer à l'association, aux activités, aux manifestations ou nous poser des questions, proposer des idées, vous pouvez nous contacter par email à l'adresse : ***apeig33240@yahoo.fr*** ou vous avez à votre disposition la boîte aux lettres située au niveau de la nouvelle entrée de l'école.

Encore Merci Et à bientôt ...

Ensemble pour nos enfants



Le carnaval

Encore un grand merci à tous ceux et toutes celles qui, par leur participation, ont contribué au bon déroulement de cette manifestation festive. Ce carnaval 2019 a encore été un succès. Le beau temps était au rendez-vous. Mr Carnaval a été brûlé au complexe sportif non sans avoir fait l'objet d'un procès en bonne et due forme.

Une journée sportive à l'école

Les enseignantes des classes de PS/MS/GS, PS/MS et GS/CP ont encore une fois organisé, durant toute la matinée du 12 Avril, des ateliers de jeux sportifs. Beaucoup de parents sont venus prêter main forte aux enseignantes pour que leurs élèves participent dans de bonnes conditions à toutes les activités qui se déroulaient à la fois dans la cour de récréation mais aussi dans le complexe sportif et la salle polyvalente.

Le même jour, les enseignants des classes de CP, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont organisé avec les enseignants de l'école d'Aubie et Espessas et de Cubzac les ponts, le cross des écoles. Tous les élèves s'étaient entraînés comme de vrais athlètes et ont donné au stade d'Aubie le meilleur d'eux mêmes. Nous sommes très fiers d'eux.

Les sorties

Cette année, le projet d'école s'articule autour de la coopération. C'est pourquoi l'équipe enseignante a décidé d'organiser des sorties et des animations qui mettent nos élèves **dans des situations d'entraide, d'écoute, d'échange et de défis collectifs.**

Pour les PS/MS/GS : chasse au trésor avec ateliers sportifs (acrobranche) avec l'association Natéa à Saint Savin
Pour les GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 : jeu de piste sur Bordeaux (organisé par les classes citadines de Bordeaux) et visite du musée d'Aquitaine

Pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 : activité d'escalade (association Matevana à Frontenac) et course d'orientation par équipes

Une journée « jeux coopératifs » sera organisée dans l'établissement le jeudi 6 juin prochain. Chaque enfant participera, au sein d'un groupe d'élèves de la petite section au CM2 sur une demi journée, à des ateliers de jeux coopératifs (jeux de société, jeux d'extérieurs...) animés par les membres de l'équipe éducative de l'école.

L'ensemble de ces sorties a un coût (2369 euros) Le financement, cette année provient des bénéfices de la kermesse de 2018, de la vente des photos et des dons de **l'APEIG** rendus possibles grâce à ses manifestations organisées tout au long de cette année scolaire.

Encore un grand merci aux membres de l'association APEIG sans qui nous n'aurions pas pu proposer toutes ces sorties et ces animations.

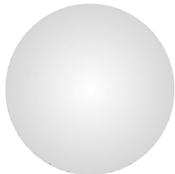
La kermesse de l'école

Elle aura lieu le samedi 29 juin au complexe sportif. Elle commencera à 14h30 par le spectacle des élèves de l'école sur le thème des vacances.

Nous espérons vous voir nombreux à la fois pour applaudir vos vedettes et pour aider les parents d'élèves et tous les autres bénévoles de la commune dans l'animation des jeux ou la tenue des stands(buvette, tombola....).

Nous rappelons que les bénéfices des jeux, de la tombola, de la buvette....sont versés à la coopérative de l'école.

Alors rendez vous le 29 juin !



La saison de chasse 2018/ 2019 est terminée, nous ferons le bilan le jour de l'assemblée générale qui se tiendra le 21 juin à 20H30 à la salle de Gauriaguet.

Nous rappelons aux chasseurs que cette assemblée générale est décisive pour la prise de décisions de la saison à venir, c'est pour cela qu'il est impératif que chacun puisse y participer.

BALL-TRAP

Sur les quatre ball-traps programmés pour cette année, les deux premiers qui ont eu lieu en avril et en mai ont été une réussite. Espérons que ceux de juillet et septembre seront du même calibre.

BATTUES

Les battues sur le territoire de chasse de cette saison se sont bien passées. Le prélèvement des chevreuils a été conforme aux attentes que nous nous étions fixées, et surtout cela c'est passé sans problème car nous sommes très vigilants sur la sécurité que ce soit celle des chasseurs, des automobilistes, des chiens de battues.

MECHOUI

Cette année le MECHOUI se tiendra le 30 juin à 12h sur le terrain du Ball-Trap.

Venez nombreux pour partager un moment festif et de partage dans un cadre naturel.

BANQUET

Le banquet de la chasse cette année s'est tenu le dimanche 14 AVRIL 2019.

Nous remercions les 80 participants qui ont pu passer un très bon dimanche après midi animé par DAVID.

Nous regrettons fortement la non participation à cet événement convivial d'une majorité de chasseurs de la commune, car pour nous la chasse c'est aussi un moment de partage autour d'un verre de l'amitié, et d'un bon repas avec des plus jeunes et des anciens, ce qui nous permet de faire vivre cette passion.

Dates à retenir

Assemblée Générale de L'ACCA le 21 JUIN a 20h30

MECHOUI le 30 JUIN a 12h

BALL- TRAP le 6 et 7 JUILLET et 31 AOÛT et 1^{er} SEPTEMBRE

Le Club des Toqués, pour cette saison 2018/2019, a poursuivi son **voyage culinaire** à la (re)découverte de **recettes de nos régions**, recettes typiques, traditionnelles et gourmandes, telles que : pot au feu de foie gras, blanquette de la mer, tripoux, truffade, cornets de Murat...

La St-Sylvestre et la St Valentin ont été fêtées avec des menus de gala ; et la soirée zarzuela, emblématique des Toqués, a accueilli près d'une cinquantaine de convives.

Le Club, pour fêter son **10^e anniversaire**, travaille à l'élaboration d'un **livre** présentant **120** de nos **recettes apéritives**, regroupées autour de 11 thématiques différentes, telles :

Mini-pains grillés, Petits fours, Mini-brochettes, Verrines, Cassolettes...avec une rubrique spéciale fêtes.

Sa sortie est prévue pour la mi-juillet, à l'occasion de la fête de fin de saison du Club.

Il sera donc bienvenu pour la période estivale !

Vous souhaitez diversifier vos soirées apéritives ? Le livre vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter.

Bel été 2019 à tous !

Le Club des Toqués

« *Cuisiner suppose une tête légère, un esprit généreux et un cœur large.* »

COMITE D'ANIMATION

Concours de belote

Le concours de belote a rassemblé 24 joueurs qui se sont affrontés le 2 mars. Les vainqueurs ont remporté 2 places à l'Ange bleu. Les autres gagnants sont repartis avec d'autres lots tels que des places pour la Bataille de Castillon.

La brocante

La brocante qui a eu lieu le 5 mai a rencontré un vif succès. Près de 50 exposants étaient au rendez-vous. Chineurs et promeneurs sont venus nombreux

Marché du village

Malgré le temps incertain 35 exposants étaient présents au Marché du village organisé le 25 mai. Les marchands ambulants proposaient linge fines, bijoux, horticulture, etc... Les artisans de bouche ont régalié les visiteurs en proposant de la paëlla, charcuteries corses, accras, escargots à la charentaise, magrets de canard, fromages et saucissons, poulet grillé ainsi que chichis, et glaces à la plancha. Le comité avait donné rendez-vous à des associations (l'école de l'île rouge Madagascar, l'école des chiens guide d'aveugle de Mérignac, Gauriaguet pool club) et une structure gonflable et maquillage pour amuser les enfants.

Les dates à retenir pour 2019/ 2020, à vos agendas !

- Marché de Noël le 8 Décembre

Dates à définir pour 2020 : Le concours de Belote - Vide greniers- une deuxième édition du marché médiéval – Marché du Village

Bonnes vacances à tous !

Éric LAMEZAGUE Président

06.26.69.39.57

Sonia 06 84 88 85 76

animations.gauriaguet@gmail.com

FOOTBALL CLUB Gauriaguet/Peujard (FC.G.P.)

Facebook FC Gauriaguet Peujard
Gauriaguet-Peujard.Footeo.com



Président
M. LAMEZAGUE Franck
05.57.68.00.52
07.78.32.60.90
Vice président
M. GARROT Christophe
06.86.81.73.15
Secrétaire
Mme LAMEZAGUE Catherine
06.21.72.61.90

129 licenciés

Le stage de Pâques a accueilli 54 enfants et la présence surprise de Jo Free Styler a été appréciée par les petits footballeurs.

Un recrutement de filles a été lancé pour la saison prochaine et nous espérons pouvoir créer 1 ou 2 équipes Féminines.

Le premier loto du club a été un succès, la salle était comble. Rappelons que le gros lot était une télévision.

Après de nombreuses années de présence à la buvette, Zézette souhaite quitter ses fonctions.

Nous la remercions chaleureusement des toutes ses années de dévouement pour le club.

Il en est de même pour Catherine Lamezague qui stoppe ses fonctions de secrétaire pour la saison prochaine.

Je pense qu'il est nécessaire de rappeler que les vélos et scooters sont interdits sur la pelouse du stade.
Tout contrevenant sera sanctionné par une amende.

Remercions Nathalie de La Fourchette de Gueynard et Gaëlle de Tif d'Or le car ki coiff pour la mise en place d'un partenariat avec le club. Pour chaque pizza achetée, 1 euro est reversé au club et selon la prestation coiffure, Gaëlle reverse aussi 1, 2 ou 3 euros. Merci aussi à Sponsport à Pessac, fournisseur officiel de la boutique du club.

Rendez vous de la rentrée : Inscriptions saison 2019/2020
les 1^{er} et 2^{emes} mardi et mercredi de Septembre à 18h30 au stade de Gauriaguet

Le Président remercie tous les participants aux diverses manifestations, lotos, stages et tous les bénévoles.



Allez les Bleues ! Ramenez la Coupe à la maison !

ŒUVRES SOCIALES : être solidaire

Petit rappel, l'objectif des Œuvres Sociales est d'apporter une aide aux familles en difficulté passagère en leur fournissant un panier de nourriture mensuel.

Si vous-mêmes vous connaissez une difficulté momentanée, n'hésitez pas à contacter en toute discrétion:
Nadine Hernandez: 06 98 27 08 57 ou Françoise Sarrazin: 06 43 27 40 82

L'aide se limite à l'apport de nourriture et de produits de première nécessité, mais nous pourrions également vous orienter vers d'autres organismes susceptibles de vous venir en aide. Nous sommes aussi à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives (courriers, demandes, etc.)

Enfin nous vous précisons que, à ce jour, seules les subventions de la municipalité nous permettent de financer les paniers que nous distribuons.

N'hésitez pas à nous contacter
Nadine HERNANDEZ
06.98.27.08.57
Françoise SARRAZIN
06.43.27.40.82

LES JOYEUX LURONS : divertissement et cordialité

Claude Perrier Président
06 26 44 09 18
Didier Barber Secrétaire
06 08 80 67 97
Annie Bessaguet Trésorière
06 81 46 83 57

Cette année 2019 démarre dans la sérénité. L'Assemblée Générale s'est déroulée le 12 février 2019 en faisant une rétrospective sur l'année 2018. Son conseil d'administration reste le même.

Claude Perrier
Rolande Pécune
Didier Barber
Marie France Raymond
Annie Bessaguet
Serge Tuffraud
Pierre Gazonneau

Président
Vice Présidente
Secrétaire
Secrétaire Adjointe
Trésorière
Trésorier Adjointe
Président d'Honneur

*Dernière minute :
Nous apprenons avec
tristesse
le décès de
M. Pierre Gazonneau*

Sont membres : Mmes Pierrette Gazonneau, Josette Tuffraud, Maryse Sanchez, Marie Thérèse Barber, Annie Bergès, Monsieur Lebriat Lucien.

Mais avant de passer aux festivités, ayons une pensée émue pour ceux et celles qui nous ont quitté et entre autre , tout récemment Monsieur GAUTHIER.

Toutes les activités sont reconduites, voire développées.

SOIREE DE GALA

C'est la clôture d'une très bonne année 2018. Un repas dansant exceptionnel, comme d'habitude d'ailleurs.

APRES MIDI DETENTE

Le club est ouvert à tous et toutes dans la mesure où ils ont acquitté l'adhésion au club.

C'est le mardi après midi à partir de 14h.

Le groupe de joueurs et joueuses (jeux de cartes, de société) s'est développé.

Une quinzaine de personnes en moyenne y sont fidèles.

LES LOTOS

Cette année, il en est prévu quatre. Deux sont déjà passés pour des résultats satisfaisants par rapport au travail demandé aux bénévoles.

Les prochains seront le 13 septembre et le 8 novembre 2019.

GAURIAGUETAINS ET GAURIAGUETAINES , MARQUEZ CES DATES SUR VOS AGENDAS, CALENDIERS...

REUNIONS MENSUELLES

Nous dirons plutôt les repas de l'amitié suivi d'un petit loto très prisé de nos adhérents. Ces repas permettent de nous retrouver, de rompre la solitude pour certains et certaines. Sauf contre temps, ils se déroulent le dernier vendredi de chaque mois.

Un grand merci à nos cuisinières et leurs «petites mains» qui régaleront nos papilles. De temps en temps pour les soulager un peu, nous faisons appel à un traiteur.

Celui de mai sera le 24, puis le 28 en juin et le 26 juillet. Une pause au mois d'août pour repartir en septembre.



LES JOYEUX LURONS (Suite)

LES JOURNEES EVASION

Plusieurs sorties ont déjà été réalisées.

Le 13 mars, spectacle « les Balkans » au rocher de Palmer. Date est déjà prise pour le 11 mars 2020

le thème « la Brésilienne »

Le 26 avril spectacle « Piaf/Mariano » à la coupole de Saint Loubès

La MFR de Blaye a contacté le Président pour lui présenter dans le cadre santé, bien vieillir un séjour au Croisic du 6 au 10 mai. La présentation de ce séjour nous a été faite au cours d'un repas, par des élèves responsables de cette activité et dans le cadre de leur cursus scolaire. Une quinzaine de personnes s'y sont inscrites et en sont revenues enchantées.

Le 8 juin : voyage à la ferme de Souleilles dans le Lot & Garonne.

Le 28 septembre : au fil de la Garonne

Dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre, il est prévu un séjour de quelques jours sur la Costa Brava. (Espagne).

le 23 novembre : la ferme de Jimboursa, journée « cochonnaille »

le 13 décembre : sortie Pro confort

GYMNASTIQUE SANTE BIEN ETRE

Tous les vendredis de 10h à 11h30/12h.

Ces séances sont encadrées par une animatrice fédérale de la FFRS. Elles permettent de consolider ou conserver la mobilité, l'équilibre et la coordination. C'est aussi un moment très convivial, d'échange de paroles et de rompre la solitude.

Elles sont ouvertes à tout public adhérent muni d'un certificat médical délivré par leur médecin traitant pour 10 € par mois.

Une assurance spécifique « activité sportive » est spécialement contractée par l'association.

D'ores et déjà, nous pouvons vous dire que :

le repas de gala sera le 19 janvier 2020

les lotos seront les 7 février, 11 septembre et 6 novembre 2020.

Merci à tous ceux et celles qui s'investissent pour que vive le club.

Un merci particulier à nos cuisinières et leurs « petites mains » pour l'élaboration des menus ainsi qu'aux bénévoles qui jouent les serveuses de saloon !!!!!

Mais avant de conclure : Un grand bravo à Didier Barber. On peut être lurons et CHAMPION DE FRANCE au relais 4x200 en Master.

Vous voulez nous rejoindre, rien de plus facile. Contactez nous, et nous vous accueillerons avec un grand plaisir dans cette grande famille.

A très bientôt et prenez soin de vous.

www.lesjoyeuxluronsgauriaguet.fr

Les vendredis soir, nous sommes heureux de nous réunir sur le parking à côté de la salle polyvalente à partir de 18h et à partir de 17h30 l'hiver..

Les plus doués, comme les novices tout le monde est accepté, car nous proposons des rencontres amicales et celles-ci sont occasionnellement suivies d'un barbecue, si la météo nous le permet bien sûr !

Le tout, dans la simplicité et la bonne humeur !

La soirée Moules/frites avec de la bonne bière Belge s'est bien déroulée et.....une super ambiance assurée par David de Soft Music. 110 convives y ont participé

La soirée du Nouvel An que nous avons organisé a connu beaucoup de succès avec 130 convives et nous recommencerons cette année.

Montant de la cotisation annuelle : 13€



JUDO CLUB



En cette fin de saison 2018 – 2019, l'heure du bilan a sonnée.

Bien que nous ayons eu peu de participation aux compétitions, cette année sportive s'est bien déroulée avec quelques performances que nous devons saluer.

Bien sûr comme à l'accoutumé nous récompenserons tous les judokas et plus particulièrement les compétiteurs.

Egalement, lors de la fête de fin d'année, nous aurons le plaisir de remettre les ceintures, du grade supérieur, à ceux qui auront réussi leur examen.

Dans ce bilan annuel, nous aurons la joie de féliciter Léo DELAGE, qui a brillamment réussi les katas et obtenu ses premiers points en vue de l'obtention de la 10^e ceinture noire depuis la création de l'association. Ceci étant cher à notre cœur puisque Léo a fait toute « sa carrière » de judoka dans le club.



A l'aube de cette fin de saison nous avons proposé un moment de convivialité pour tous avec une sortie aux « Ecuries des Kerac » à Marsas. Sortie détente mais aussi de connaissance du cheval et du monde équin, puisque cette structure propose en plus d'une promenade à cheval, une présentation de celui-ci et de son approche physique tant que moral, car le club reste très proche de la nature.

C'est sur ces notes heureuses que nous clôturerons l'année sportive.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et espérons vous retrouver bien bronzés et reposés pour la rentrée.

Nous recevrons les inscriptions, ou réinscriptions dès le jeudi 12 septembre 2019 de 18h00 à 19h00. Les cours reprendront le lundi 16 septembre UNIQUEMENT POUR CEUX INSCRITS LE 12 SEPTEMBRE. Cette imposition est nécessaire pour assurer la sérénité nécessaire pendant les cours. Nous espérons la compréhension de tous, d'avance merci.

Pour tous renseignements
M. et Mme PIÉRÉ
05.57.68.08.08

Tennis Club

Nous contacter
Tél : 07.68.04.78.96
Mail : aubiegauriaguettenniscub@gmail.com



Pour que le tennis soit toujours un plaisir !!!

La saison 2018/2019 touche à sa fin, ce fut une année très plaisante avec de bons résultats en compétition pour nos joueurs.



David Dominé et Stéphane Lafon
Final du +35

Notre tournoi senior qui est l'évènement le plus important pour notre club s'est très bien passé. Beaucoup de nos joueurs se sont illustrés dans ce tournoi avec une finale du tableau « homme + 35 » composée de deux joueurs de Gauriaguet, qui sont David Dominé et Stéphane Lafon. Ce dernier a remporté pour la seconde fois de suite ce tableau !

Notre entraîneur Guillaume, s'est inscrit cette année au tournoi Senior qu'il a remporté. Il a remporté aussi le tournoi de double Homme avec Felix Gaudrie un autre joueur de notre club. Le tournoi de double Mixte a été remporté par Anne Szersnovicz et François Raison qui est un joueur de Gauriaguet également. Sur le tournoi Femme malgré une forte présence de Gauriaguet aucune n'est arrivée en finale mais c'est déjà très motivant de voir autant de nos joueuses jouer dans ce tournoi.

Les matchs en équipe se finissent prochainement, pour le moment nos équipes se maintiennent toutes. Nous avons encore 3 équipes Hommes et 1 équipe Femme. L'ambiance le dimanche matin à 9h est toujours très sympa, donc si par curiosité vous voulez venir voir vous êtes les bienvenues !

Tout le bureau de l'AGTC est très fier de la saison, car nous n'avons jamais eu autant d'inscrits depuis 10 ans, et nous avons reçu beaucoup d'aide et de visites d'adhérents du club durant le tournoi. Tout cela est très motivant pour continuer à développer le tennis à Gauriaguet

Si vous souhaitez nous rejoindre cet été, nous faisons un pass été à 30€ qui permet d'avoir accès à tous les terrains extérieurs du club jusqu'au 31 août !

Pour de plus amples informations suivez nous sur Facebook et sur notre site internet : <https://www.facebook.com/Aubie-Gauriaguet-Tennis-Club-1582979445294705/>
<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguettc>

**Nous vous souhaitons une très belle année tennistique,
En espérant vous voir nombreux en septembre pour les inscriptions,
Le bureau de l'AGTC**



Guillaume notre entraîneur vainqueur du tournoi senior

NAISSANCES

Charlie LASSAGNE FERMI né le 25 janvier 2019
Maywen KIEHL née le 1^{er} février 2019
Gideon DESMARESCAUX né le 21 février 2019
Tobyras CHAGOT MORLET né le 1^{er} mars 2019
Lyana OUZEAU née le 22 mars 2019
Noémie LARME SARLAT née le 23 mars 2019
Louka FONTENEAU né le 3 avril 2019
Djulia CLOAREC née le 8 avril 2019
Oscar OMNES né le 16 avril 2019
Talia TEIXEIRA née le 30 mai 2019
Enzo MONTOSI né le 2 juin 2019
Théa MILETO née le 6 juin 2019



MARIAGES

CORREIA Jean-François Fernando et SRAÏDI Zahira le 8 juin 2019



DECES

Juliette RAMADOU épouse VOLFIN le 27 aout 2018
Monique LESTAGE épouse LATASTE le 17 octobre 2018
Yvette LECOULTRE épouse BAILLOU le 10 novembre 2018
Elise RAMADOU épouse CAILLAUD le 22 décembre 2018
Chun-Hua FU épouse BURLE le 31 décembre 2018
Jean CORNU le 19 janvier 2019
Jacqueline BLAFFA épouse MARTIN le 21 mars 2019
Anne GUERIN épouse CAPDECOMME le 13 avril 2019
Jean GAZONNEAU le 22 mai 2019

**BEL ETE ET
BONNES VACANCES A TOUS !**

MAIRIE DE GAURIAGUET 33240
Tél. 05.57.68.70.21
Mel mairie.de.gauriaguet@wanadoo.fr

Directeur de publication
Alain MONTANGON
Responsable rédaction et coordination
Nathalie Rodriguez
Rédaction
Commission Bulletin communal
Ecole, Associations de Gauriaguet

Kermesse
Repas communal



Les Fêtes du village

Le samedi 29 juin 2019

Sur réservation Gratuit Sur réservation Gratuit

- 14h30 Spectacle des enfants au complexe sportif
16h00 Remise des dictionnaires et d'une surprise par M. Le Maire aux enfants entrant en 6^e et surprise de l'Apeig
16h45 Jeux de kermesse – Loterie – Ballades à poney – Taureau rodéo
 Boissons – Glaces – Pop corn – Barbes à papa
18h00 Visite de l'école par M. le Maire pour les personnes intéressées (rendez vous Entrée Ecole)

19h30 Apéritif
20h30 Repas enfants
21h00 Repas adultes
 Saucisse de canard/pommes grenaille/salade – Tarte aux pommes
 Animation Soft Music (fin de l'animation 2h)

Pensez à apporter vos
couverts, verres et assiettes
(carton et plastique mou
à éviter)

Rappel : pendant les jeux, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.
A votre départ, merci de laisser les tables propres, des poubelles sont à votre disposition

Si vous n'avez pas réservé avant le 19 juin,
venez quand même nous rejoindre
le 29 avec votre pique-nique

Réservation **UNIQUEMENT SUR RESERVATION**
Remplissez le coupon ci-dessous et déposez le en Mairie
(boîte aux lettres à l'entrée de la Salle polyvalente)
avant le 19 juin 2019

Les tickets repas seront à retirer
le samedi 29 juin entre 14h30 et 19h
à la table de réservation dans le complexe sportif

Merci aux enseignants, parents d'élèves, élus, et associations pour l'organisation de cette journée



En cas d'empêchement après inscription, merci de prévenir le 05 57 68 70 21

COUPON DE RESERVATION

A retourner à la Mairie avant le 19 juin 2019

Nom – Prénom _____

Adresse _____

Réservation pour ____ adultes et pour ____ enfants (jusqu'à 12 ans) de la commune **GRATUIT**

Réservation pour les convives **hors commune**

_____ adultes x **12 €** = _____ euros + _____ enfant x **5 €** = _____ euros soit un total de _____

Joindre le règlement au coupon (chèque à l'ordre du Trésor Public)